



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Formations en musique, danse et art dramatique aux Antilles

Question écrite n° 3727

Texte de la question

M. Max Mathiasin appelle l'attention de Mme la ministre de la culture sur les formations en musique, danse et art dramatique aux Antilles. Il existe, aux Antilles, quelques écoles de musique et de danse très dynamiques qui sensibilisent et forment à la musique, la danse et l'art dramatique et qui participent à différentes manifestations culturelles. Toutefois, la Guadeloupe et la Martinique souffrent de l'absence de conservatoire de musique, danse et art dramatique ou de conservatoire à rayonnement régional doté de parcs instrumentaux diversifiés pour former les jeunes désireux d'acquérir un haut niveau de pratique ou de devenir professionnels et pour offrir un programme ambitieux de concerts et de conférences à tous les publics. L'absence de conservatoire entraîne une inégalité d'accès à un certain niveau de pratique et une perte de chance pour tous ces passionnés de musique, de danse ou d'art dramatique. Il lui demande de dresser un état des lieux des formations en musique, danse et art dramatique et de présenter les perspectives de son ministère en faveur du développement des infrastructures d'enseignement artistique et des programmes spéciaux d'accompagnement des jeunes talents en Guadeloupe et en Martinique.

Données clés

Auteur : [M. Max Mathiasin](#)

Circonscription : Guadeloupe (3^e circonscription) - Libertés, Indépendants, Outre-mer et Territoires

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3727

Rubrique : Outre-mer

Ministère interrogé : [Culture](#)

Ministère attributaire : [Culture](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [4 février 2025](#), page 444